

Le Figaro, no. 20078

Le Figaro Économie, mardi, 17 février 2009, p. 20

Economie

Fillon garantit aux élus leurs ressources fiscales

FINANCES LOCALES Le premier ministre s'est engagé à ce que les collectivités ne perdent rien dans la réforme de la taxe professionnelle.

Cécile CROUZEL

RASSURER les élus locaux, inquiets de la suppression de la part investissements de la taxe professionnelle en 2010 : tel était l'objectif du déplacement du premier ministre à Lestrem (Pas-de-Calais), sur le site industriel du groupe Roquette. Une tâche ardue. En effet, les collectivités pourraient perdre jusqu'à 22 milliards de recettes. « La TP représente 66 % du produit fiscal de notre communauté de communes », affirme ainsi Marc Delannoy, le maire de Lestrem.

François Fillon, accompagné de Christine Lagarde, a donné hier de nouveaux gages aux collectivités. « Il n'est pas question de réformer la fiscalité locale sans une concertation avec les élus », a-t-il précisé. Et pour en donner la preuve, il a annoncé la tenue, mi-mars, de la conférence nationale des exécutifs (CNE). Une concertation qui s'opérera sur la base des conclusions du comité Balladur, qui devraient être connues début mars. Un comité dont les associations d'élus sont absentes...

La taxe carbone

François Fillon s'est aussi engagé financièrement. « Le gouvernement garantira à chaque commune, à chaque département et à chaque région, pris individuellement, que ses ressources totales, impôts et dotations, ne diminueront pas », a-t-il annoncé. Mieux : « La compensation de la réforme de la TP sera assurée pour l'essentiel par le transfert de nouvelles ressources fiscales. » Un point important, car les élus préfèrent percevoir des impôts plutôt que des dotations de l'État, forcément ajustables. Enfin, le premier ministre a répondu à une des revendications les plus fortes des collectivités : préserver le lien entre l'impôt et le territoire. « Chaque niveau de collectivité bénéficiera d'impôts acquittés par les entreprises qui représenteront une part substantielle de ses ressources fiscales totales », a-t-il précisé.

Reste maintenant à trouver des solutions concrètes... Nicolas Sarkozy avait évoqué la taxe carbone. Autre piste, l'impôt sur les sociétés, qui est lui aussi potentiellement transférable et peut être réparti localement selon les établissements. « Mais il a le défaut de connaître de fortes

variations de recettes. La valeur ajoutée, elle, est beaucoup moins volatile », rappelle-t-on dans l'entourage du premier ministre. La plupart des entreprises acquittent déjà une cotisation minimale égale à 1,5 % de leur valeur ajoutée. L'idée de relever ce taux minimal est régulièrement évoquée. Le passer à 3 % pourrait rapporter 14 milliards.

Avec l'aimable autorisation du  **économie**